

Réunion plénière du Parlement de la Montagne

lundi 8 octobre 2018 à Lodève

L'organisation de cette plénière, qui théoriquement devait se dérouler en fin d'année 2018, résulte d'une accélération du processus d'élaboration du "Plan Montagne Occitanie", née d'un partenariat avec L'État qui doit désormais mener à une co-signature de ce Plan avant la fin 2018, assortie d'une mobilisation de financements de la Caisse des Dépôts (CDC) et autres établissements financiers dépendant de l'État.

Commentaire de TNE :

Excellente chose que ce partenariat avec l'Etat. Il est cependant à regretter que, une fois encore ce soit l'argent qui guide les projets, avant même que ceux-ci aient été finalisés et leurs besoins d'accompagnement évalués.

A noter :

L'État a demandé à ce que les conseils départementaux concernés deviennent partenaires du projet, il en résulte de multiples rencontres trilatérales Région-État-CD.

Calendrier en résultant :

- Octobre - novembre : élaboration accélérée du projet de Plan Montagne, dont l'architecture serait d'ores et déjà la suivante :

**Plan montagne Occitanie :
Projet d'architecture**

1^{ère} partie stratégique

1 – **Contexte** : éléments de cadrage

2 – **Stratégie** : « **Manifeste pour la Montagne** » : stratégie partagée Occitanie appuyée sur les concertations menées en 2017 et 2018

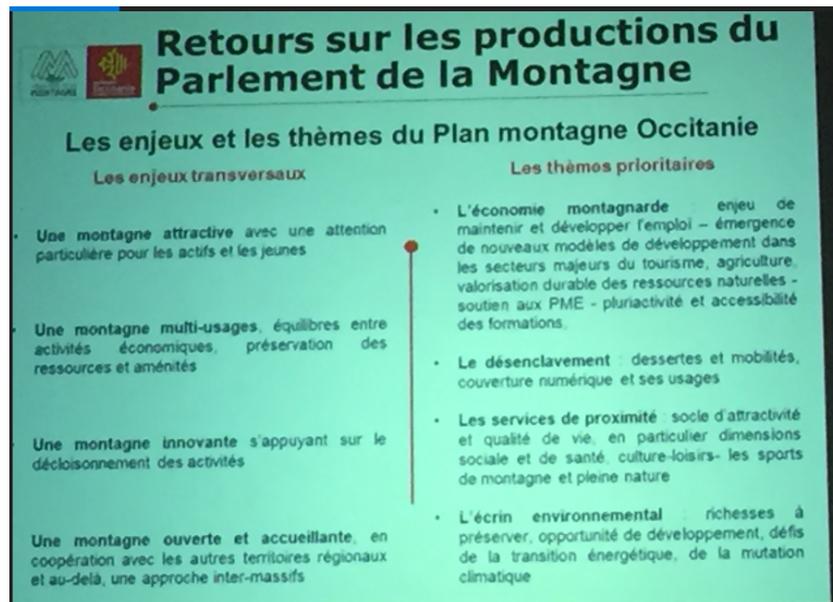
2^{ème} partie opérationnelle

1 – Le Plan Montagne : l'ambition de l'action publique pour la montagne en Occitanie (fiches actions structurées autour de 10 thématiques)

2 – Gouvernance et suivi avec le rôle du Parlement de la Montagne

- Fin novembre - début décembre : retour complet sur les productions 2018 du Parlement de la Montagne et recueil de son avis sur le projet de Plan Montagne.

A ce stade, les retours sont les suivants :



- Fin décembre : vote du Plan Montagne par le Conseil de Région.

Conséquences pratiques :

1. une plénière 8 octobre de belle qualité :

Centrée sur les « projets prospectifs » qui initialement devaient faire l'objet de travaux à distance (voie internet, mails), elle a ainsi pu se dérouler en présentiel.

Rondement menée, de manière dynamique, elle a permis aux honorables parlementaires de la montagne de se retrouver par-delà les groupes-projets auxquels chacun avait participé. Les propositions ont été riches, ainsi sur la thématique de l'eau qui nous a permis de faire des propositions :

- préserver les zones humides et tourbières, de faire attention aux zones karstiques, etc.
- la valorisation énergétique de l'eau : nous avons à ce titre appuyé la demande de nos amis des "moulins du Quercy" en proie à une politique absurde de destruction des chaussées et des moulins existants : ici encore, nous sommes au cœur des recommandations de Reposta.
- ...

2. une relance des groupes-projets 2018 en présentiel :

Une certaine diapo avait créé une polémique, les participants au groupe projet « acceptabilité des énergies renouvelables en zone de montagne » ne se retrouvant pas dans les contenus de cette diapo, qui n'avait pas été approuvée par le groupe-projet.

La présidente a déminé en clarifiant que les diapos présentées n'étaient pas la conclusion de chaque groupe-projet, et que chaque groupe-projet allait poursuivre ses travaux dans une prochaine réunion. Et le pilote de ce groupe-projet a su reformuler la diapo dans des termes redevenus acceptables :

- . les EnR ne doivent pas s'imposer aux territoires mais s'y intégrer
- . les territoires de montagne ne doivent pas seulement être des pourvoyeurs d'énergie

Il en fut de même du pilote du groupe-projet sur l'hédonisme.

⇒ Prochaines réunions des groupes-projets :

- acceptabilité des EnR : 14 novembre (côté massif central)
- politique de communication : 15 novembre (idem)
- hédonisme : date non connue